

Québec, le 7 juin 2018

Monsieur Jean-Marc Fournier  
Leader parlementaire du gouvernement  
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

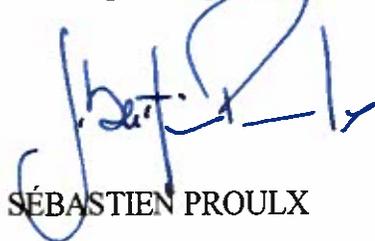
Le 9 mai 2018, était déposé à l'Assemblée nationale, par le député de Gouin, l'extrait d'une pétition signée par 976 personnes demandant au Gouvernement du Québec d'augmenter le financement du transport scolaire afin d'améliorer les conditions de travail des conductrices et des conducteurs de véhicules scolaires.

Le transport scolaire des commissions scolaires est financé, en partie, par une allocation du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et, d'autre part, par des revenus autonomes provenant principalement de la taxe scolaire. L'allocation versée par le Ministère aux commissions scolaires est établie en fonction de leur situation respective (nombre d'élèves transportés, nombre de véhicules utilisés, nombre de kilomètres parcourus, etc.).

En outre, ce sont les commissions scolaires qui négocient les contrats pour l'organisation du transport scolaire.

Finalement, les responsabilités du Ministère ne lui permettent pas d'intervenir dans les relations de travail des conductrices et conducteurs de véhicules de transport scolaire et de leurs employeurs qui sont des entreprises privées.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.



SÉBASTIEN PROULX